

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 15 \(24\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à Wladimir Gagneur, 7 décembre 1884](#)

## Jean-Baptiste André Godin à Wladimir Gagneur, 7 décembre 1884

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[7 décembre 1884](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famillistère

Destinataire[Gagneur, Wladimir \(1807-1889\)](#)

Lieu de destination25, rue Louis-le-Grand, Paris

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

### Description

RésuméGodin informe Gagneur que ce n'est pas 100 exemplaires du bulletin d'adhésion aux principes d'arbitrage que sa lettre demandait d'envoyer à Romanet, mais des exemplaires des numéros 325 et 326 du journal *Le Devoir*. Il lui fait remarquer qu'il faudrait faire deux catégories pour les bulletins d'adhésion : l'une pour les hommes et l'autre pour les femmes et qu'il ne faudrait pas accepter les moins de 18-21 ans. Il lui promet l'envoi de 10 exemplaires du numéro spécial sur l'arbitrage.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

### Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Pacifisme](#), [Pétitions](#)

Personnes citées[Romanet \[monsieur\]](#)

Œuvres citées

- *Le Devoir*, t. 8, n° 325, 30 novembre 1884. [En ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.8/0755/100/837/0/0>, consulté le 12 octobre 2023]
- *Le Devoir*, t. 8, n° 326, 7 décembre 1884. [En ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.8/771/100/837/0/0>, consulté le 12 octobre 2023]
- *Le Devoir. Arbitrage international*, t. 8, n° 1, 30 novembre 1884. [En ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.8/761/100/837/0/0>, consulté le 12 octobre 2023]

## Informations sur le document source

CoteFG 15 (24)

Collation1 p. (277r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

---

Guise Familistère  
7 2<sup>me</sup> et

Bon-cher Gagnereux.

En réponse à votre amicale  
lettre d'hier je m'empresse  
de vous informer que ce  
n'est pas cent exemplaires  
du bulletin d'arbitrage publié  
M. Romanet que demandait  
votre précédente lettre.  
Mais cinq N° 1 du 1<sup>er</sup> volume  
N° 345 et cinq N° 346,  
couverts par nos 2, 1/2,  
et qui ont été réguliè-  
rement envoyés.

Quant aux bulletins

d'adhésion à l'arbitrage,  
il me paraît nécessaire  
de faire deux catégories  
de signataires : une pour  
les hommes, une pour les  
femmes.

Mais je pense que ce  
serait compromettre le  
mouvement que de descendre  
au-dessous de 16 à 21 ans.

— Bon nous enverra demain  
les dix manières d'adhé-  
sion à l'arbitrage que vous  
demandez.

Bien cordialement à  
vous

Gagnereux